



PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction départementale des Territoires  
Service Economie Agricole

Publicité 19 – 26

**PUBLICITE**  
relative à une demande d'autorisation d'exploiter  
au titre du  
**CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES**  
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du  
code rural et de la pêche maritime

**Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 19-35**

Date de la demande : 24/10/2019

Nom du demandeur et objectifs : M. CIRET Laurent dont le siège social se situe à ROINVILLIERS – 91150 souhaite reprendre deux parcelles exploitées par l'EARL DES VOISINS, gérée par M. MARCHAUDON Martial dont le siège social se situe à SAINT CYR LA RIVIERE - 91690

La demande porte sur 2 ha 81 a 10 ca

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie en ha	Nom des propriétaires
Saint-Cyr la Rivière	D112	1,3960	Mme CIRET Huguette
Saint-Cyr-la-Rivière	ZB57	1,4150	Mme CIRET Huguette

**Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.**

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne  
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIA AF)  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr) ou [anne.leyssebot@essonne.gouv.fr](mailto:anne.leyssebot@essonne.gouv.fr)